

COMPTE RENDU

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

L'an deux mil vingt un, le 29 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de SEYSSSEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel BOTTERI, maire.

Date de convocation : 23 novembre 2021

PRESENTS : BOTTERI M – GUISEPPIN C -BERTHOD D - CHATILLON D – SALVI Q – MONET JC – GOUX C – FEGNE G – MARELLI F – MONOD A – CACHAT ROSSET L – LETORT K -

ABSENTS EXCUSES : RADDE A - MORDON E – BREDA Y

A DONNE POUVOIR : MORDON E donne pouvoir à CACHAT ROSSET L et BREDA Y donne pouvoir à FEGNE G.

SECRETAIRE DE SEANCE : CACHAT ROSSET L

En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14

Ouverture de séance

Le conseil municipal adopte le dernier conseil en date du 09 août 2021.

1) Modification du règlement de la salle polyvalente

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, en accord avec la mairie de Seyssel Haute-Savoie la proposition de changement du règlement de la salle des fêtes.

Les tarifs seront les suivants, 350€ pour seysselans et 550€ pour les extérieurs

Madame GUISEPPIN fait part au conseil d'un futur projet de changement des tables et des chaises

La modification du règlement de la salle polyvalente est acceptée à l'unanimité.

2) Achat de la maison Allée de Richemond

Monsieur le Maire expose l'avancement du dossier pour l'achat de la maison de la famille Longère qui se situe à côté de la future halle Place de la République.

Dans un but de sauvegarde du patrimoine, la municipalité voudrait acquérir ce bâtiment afin de faire du stockage ou réaliser des logements locatifs.

3) Convention avec l'Agence 01 pour la future halle

Madame GUISEPPIN explique au conseil l'avancement du dossier de la future halle en partenariat avec l'agence 01. C'est un organisme qui a pour mission l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il nous aide à monter et à suivre les projets.

Monsieur le Maire expose au conseil le détail de la prestation pour un total de 13 950€ TTC.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour passer la convention avec l'Agence 01.

4) Sécurisation de la traversée de Seyssel

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet pour l'aménagement de la traversée de Seyssel.

Une première visite avait eu lieu avec l'agence 01 et la commission travaux afin de trouver des solutions dans le but de réduire la vitesse sur les quais et fluidifier le trafic.

Des changements ont été effectués quai Serrulaz. La mairie va reprendre contact avec l'Agence 01 pour lancer le projet.

Monsieur FEGNE propose de revoir l'installation du panneau placé Quai Serrulaz.

5) Mise en place d'une caution et d'une location pour le prêt des tables et des bancs

La mairie de Seyssel met à disposition gracieusement des tables et des bancs pour les habitants de Seyssel mais aussi pour les extérieurs. Afin de permettre un éventuel renouvellement du matériel la commission fête et cérémonie propose de louer les tables et les bancs 5 € (une table et deux bancs).

A l'unanimité le conseil municipal accepte cette proposition.

6) Délibérations modificatives budget principal et budget lotissement

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget général de l'exercice 2021 concernant la sécurisation de la voirie de Seyssel

COMPTE		MONTANT
2184 / 102	ID	- 4 000.00
2152 / 93	ID	+ 4 000.00

A l'unanimité le conseil municipal accepte la décision modificative.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget principal de l'exercice 2021

COMPTE	GENERAL	MONTANT
2183	ID	- 26 625.89
024	IR	+ 26 625.89

A l'unanimité le conseil municipal accepte la décision modificative.

7) Admission en non-valeur

Monsieur le Maire expose au conseil municipal un mail de la trésorerie pour des admissions en non-valeur à la suite d'épuisement de tous les recours.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte de prendre la délibération.

8) Délibération site patrimonial remarquable

Monsieur le Maire donne information au conseil municipal d'un mail de Madame Audrey BRIANCON (responsable du pôle urbanisme) pour la création d'un site patrimonial remarquable. Madame GUISEPPIN explique que c'est la Communauté de Commune Usse et Rhône qui a missionné un cabinet pour réaliser une étude patrimoniale pour les deux Seyssel afin de faire parti d'un site patrimonial remarquable. Cela est en lien avec le classement de la pierre qui se situe sur l'église de Seyssel Haute-Savoie.

Madame GUISEPPIN précise que pour le moment ce n'est qu'une candidature. Le projet doit être porté par les deux Seyssel en accord avec le ministre de la Culture.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour lancer le projet.

9) Subvention d'équilibre pour le bateau « Le Seyssel »

Pour faire suite à la fin de saison 2021, Haut-Rhône tourisme a fait parvenir à la commune un décompte concernant le bateau « Le Seyssel ». Ce récapitulatif fait apparaître un déficit en raison du COVID. Une délibération doit être prise afin de combler ce manque.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte de prendre la décision.

10) Divers

- Vœux

- Nomination de rue

Il a été constaté que la rue qui va de la rue de la gare d'eau jusqu'à la rue du Nord n'a pas été nommée.

Une délibération sera prise pour la nommée « Rue du Colombier ».

- Régime indemnitaire

Une modification du régime indemnitaire pour les agents doit être faite. Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette modification.

- Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu le samedi 18 décembre prochain sur la Place de la République. Monsieur FEGNE expose au conseil municipal l'avancement du dossier.

Le Maire
Michel BOTTERI